

LES SONS VOCALIQUES DU TURC STANDARD CONTEMPORAIN DE TURQUIE (PARLER D'ISTANBUL)

L _____ CONVENTION

Les signes diacritiques:

~ Oppose ou opposition.

– Concernant les sons vocaliques

[:] Son vocalique long et/ou allongement du son vocalique bref.

– Concernant les sons consonantiques

[~] Voisement.

[.] Non-voisement.

[–] Vélarisation.

[j] Palatalisation.

[ʰ] Aspiration.

Les symboles utilisés dans la représentation phonologique:

Frontière faible de mot; côté du mot susceptible d'être affixé

Frontière forte de mot; côté du mot non susceptible d'être affixé.

+ Frontière de morphème simple à l'intérieur du mot (la notion de «morphème» a été empruntée à la terminologie de la grammaire distributionnelle — notion qui se rapproche le plus de celle de Troubetzkoy —).

Les symboles utilisés dans les règles:

+ Frontière de syllabe uniquement «dans le contexte de ...».

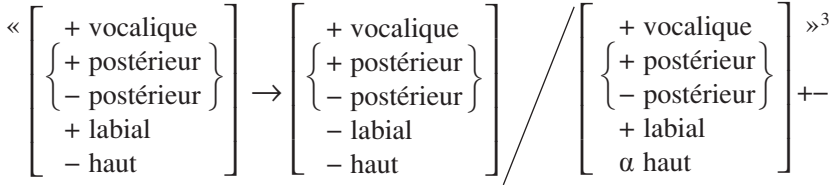
Frontière de mot uniquement «dans le contexte de ...».

() Facultatif et/ou relatif.

La formulation de règle:

A→B / —: A devient B / dans le contexte de ...

Le turc standard contemporain de Turquie ou turc standard¹ (parler d'Istanbul) possède huit sons vocaliques dans les mots monosyllabiques turcs² et à la syllabe initiale des mots polysyllabiques turcs²: [a], [ɯ], [ɔ], [u], [ɛ], [i], [œ], [y]. Par contre, nous ne rencontrerons dans la (les) syllabe(s) subséquente(s) que six sons vocaliques; cela est dû à la règle des sons vocaliques, dite non harmonique (dysharmonie) de largeur 1. → *NON HAR.L.1.*:



ces six sons vocaliques sont: [a], [ɯ], [u], [ɛ], [i] et [y].

Selon la règle *NON HAR.L.1.*, les sons vocaliques [ɔ] et [œ] sont absents des syllabes non initiales des mots turcs⁴, sauf [ɔ] du suffixe progressif {- (I) -jər -}⁵ et dans les mots composés (en nombre très restreint).

Les sons vocaliques longs [a:], [i:], [u:] ne se trouvent que dans les mots empruntés au persan et à l'arabe. Dans l'orthographe turque, l'accent circonflexe que nous trouvons sur ces trois voyelles:

A) marque les sons vocaliques longs âli «haut(e), éminent(e), élevé(e)» [a:lî], fikrî «intellectuel(elle)» [fik^çri:], mûciz «miracle» [mu:džiz];

B) note la palatalisation des sons vocaliques [a:] et [u:] précédés des sons consonantiques [k^ç], [g], [ɰ] et parallèlement certains sons consonantiques vélares et vélarisés [k^v], [g] et [ɰ] si ces derniers précèdent les sons vocaliques [a:] et [u:]. Nous formulons ces deux phénomènes phonétiques comme suit:

¹ Halidun ŞEN, *Les changements phonétiques et phonologiques du turc standard contemporain de Turquie (parler d'Istanbul)*, ISSN: 0294-1767, Numéro de code 88.03.06931/89, Doctorat Nouveau Régime. 88/Paris III, © A.N.R.T. Université de Lille III, p. 271.

² Cf. 4.

³ Cf. 1, p. 281.

⁴ Ce terme comprend tous les mots d'origine turque et tous les mots d'origine étrangère à condition que ces derniers aient subi la naturalisation totale au niveau phonétique et phonologique (cf. 1, pp. 209-219.).

⁵ Cf. 1, pp. 23, 34, 40, 121-125, 149.

- 1)
 [a:] → [ɑ] ou [ɑ:]
 [u:] → [y] ou [y:]
- 2)
 [k^ɕ] → [k^{ɕj}]
 [g] → [g^j]
 [ɣ] → [ɣ^j]
- $\left. \begin{array}{l} [k^{\text{ɕ}}] \\ [g] \\ [\text{ɣ}] \end{array} \right\} -$
 $- \left\{ \begin{array}{l} [\alpha] \text{ ou } [\alpha:] \\ [y] \text{ ou } [y:] \end{array} \right\}$

Pour des raisons phonétiques évidentes, le phénomène 2 ne peut pas être en état de réalisation sans que le phénomène 1 le soit. La règle de palatalisation vocalique et consonantique liée → «PAL.V.C.LI.»⁶, rüzgâr «vent» [ryzg^ɕɑr] ou [ryzg^ɕɑ:r] (rare), zulüm «oppression» [zul^ɕym] ou [zul^ɕy:m] (rare), les deux formulations 1 et 2, la règle PAL.V.C.LI. et les exemples ci-dessus servent à constater que le turc standard tend à éviter, dans l'usage quotidien, les sons vocaliques longs. A noter que la règle PAL.V.C.LI. n'est pas applicable aux mots d'emprunt à consonne finale palatalisées à l'origine: kabul «acceptation» [k^ɕabuɫ^j] ou [k^ɕabu:ɫ^j] (rare), kemal «perfection» [k^ɕɛmaɫ^j] ou [k^ɕɛma:ɫ^j] (rare). Il faut souligner que ce phénomène n'est pas propre à la phonétique du turc standard;

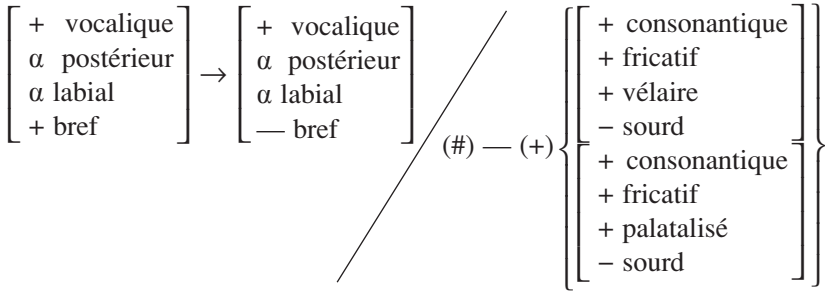
C) dans les emprunts arabes, les sons vocaliques [a:] et [i:] permettent la distinction entre les paronymes et les homonymes: âdet «moerse, coutume, habitude» [a:det^ɕ] ~ adet «nombre» [adet^ɕ], hâkim «juge» [ɣa:k^ɕim] ~ hakîm «sage» [ɣak^ɕi:m];

D) le son vocalique [i:] marque à la fois les adjectifs relatifs et ethniques arabes et évite une homonymie éventuelle. Ainsi, il ne permet pas une confusion avec d'autres [i] à la finale des mots: ilmî «scientifique» [il^ɕmi:] ~ ilmi «sa science» [il^ɕmi], fikrî «intellectuel(elle)» [fik^ɕri:] ~ fikri «sa pensée» [fik^ɕri] etc. Les sons vocaliques longs palatalisés ou non, n'ont jamais fait partie intégrante de la phonétique des mots turcs du turc standard.

Quant aux sons vocaliques allongés du turc standard [a:], [u:], [ɔ:]⁷, [u:], [ɛ:], [i:], [œ:]⁷, [y:], ils ne peuvent être allongés que dans certains environnements phoniques identiques. Nous concevons la règle d'allongement vocalique → ALLONGE.V. comme suit:

⁶ Cf. 1, pp. 284 et 285.

⁷ Ils se trouvent uniquement dans les mots monosyllabiques turcs et à la syllabe initiale des mots polysyllabiques turcs.



Exemples:

ağaç «arbre» [a:ɣatʃ̣],

ılığ-ı «tiède + accusatif» [uɫu:ɣu],

eğri «courbe» [ɛ:ɣʲri],

boğ- «verbe étrangler» [bɔ:ɣ],

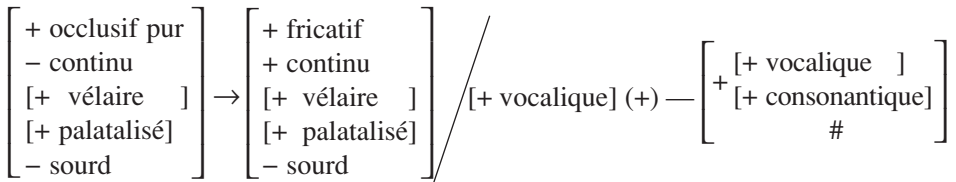
söğüt «peuplier» [sœ:ɣʲyt̚],

konuğ-u «hôte + accusatif» [kʰɔnu:ɣu],

köpüğ-ü «mousse + accusatif» [kʰɔp̚y:ɣʲy],

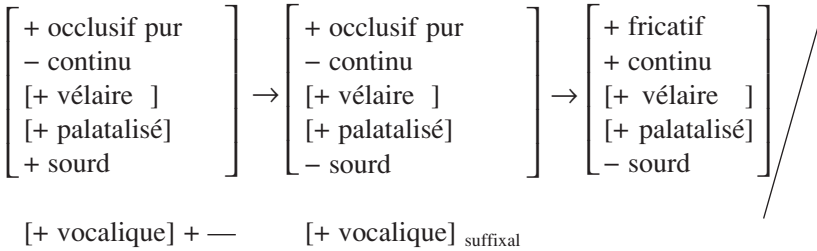
ver-eceğ-i-m «verbe donner + intentif⁸ + son vocalique insertif + première personne du singulier» [vɛrɛdʒɛ:ɣʲim] etc. Donc, les sons consonantiques [ɣ] et [ɣʲ] à l'origine [- continu], respectivement [kʰ] et [kʰʲ] et [g], [gʲ], lorsqu'ils deviennent [+ continu] à travers la neutralisation à la médiane, à l'intervocalique et à la finale, en fonction de leur position dans les contextes suivants, provoquent l'allongement du son vocalique précédent:

Contexte I



⁸ Réécriture phonologique: {- (j)-AdʒAG-}.

Contexte II, progressivement



Ces sons vocaliques allongés ne peuvent pas être traités dans la phonétique du turc standard comme s'ils avaient le trait général — cela est également valable pour le système phonologique du turc standard. Il en est de même pour le son vocalique [a] devenu [ɑ] par snobisme ou affectation au sein d'une couche sociale des classes moyennes et [e] de el «monde, étranger» [eɫ] intermédiaire entre [ɛ] et [i], dans certains parlars de l'Anatolie, devenu en turc standard [ɛ] de el «main» [ɛɫ]. A travers ce changement el «monde, étranger» est devenu homonyme et homophone de el «main». Nous pensons que le son vocalique [e] de certains parlars d'Anatolie est le résidu phonétique d'un état ancien du turc commun, dans lequel le nombre des sons vocaliques s'élevait à dix-huit:

série postérieure	série antérieure
[a], [ɯ], [ɔ], [u]	[ɛ], [e], [i], [œ], [y]
[a:], [ɯ:], [ɔ:], [u:]	[ɛ:], [e:], [i:], [œ:], [y:]

Il s'agit de seize sons vocaliques, sans compter les sons vocaliques [e] et [e:], l'intégralité de ce groupe ne survivant qu'en turkmène à la syllabe initiale des mots et en yakoute dans les mots monosyllabiques. Le turc standard contemporain de Turquie n'a conservé que huit sons vocaliques dudit groupe: [a], [ɯ], [ɔ], [u], [ɛ], [i], [œ] et [y] dans les mots monosyllabiques turcs et à la syllabe initiale des mots polysyllabiques turcs. Dans les syllabes subséquentes, le turc standard élimine les sons vocaliques [ɔ] et [œ] à travers la règle NON HAR.L.1. comme nous l'avons précisé. Les traits distinctifs phonétiques de l'étiquette phonétique — articulatoire perceptive — des sons vocaliques précités sont les suivants:

- [a] postérieur (vélaire), non-arrondi (non-labial), bas (ouvert).
- [ɯ] postérieur (vélaire), non-arrondi (non-labial), haut (fermé).
- [ɔ] postérieur (vélaire), arrondi (labial), bas (ouvert).

- [u] postérieur (vélaire), arrondi (labial), haut (fermé).
- [ε] antérieur (palatal), non-arrondi (non-labial), bas (ouvert).
- [i] antérieur (palatal), non-arrondi (non-labial), haut (fermé).
- [œ] antérieur (palatal), arrondi (labial), bas (ouvert).
- [y] antérieur (palatal), arrondi (labial), haut (fermé).

Les sons vocaliques du turc standard présentent une parfaite symétrie. Il est possible de les classer, toujours au niveau articuloire perceptif, sans entrer dans une description trop particularisante de la phonétique acoustique⁹. Notre classification prend pour premier critère les mouvements de la langue: le lieu d'articulation — la position horizontale de la langue — qui indique et/ou montre le point d'orientation de la langue dans la cavité buccale. Lorsque la partie postérieure de la langue se dirige vers le palais mou, nous obtenons des sons vocaliques postérieurs (vélaire) — série postérieure — au nombre de quatre [a], [ɯ], [ɔ] et [u]; les sons vocaliques antérieurs (palataux) — série antérieure — également au nombre de quatre [ε], [i], [œ] et [y], sont obtenus par le soulèvement de la partie antérieure dudit organe vers le palais dur. Ainsi, en articulation profonde, le turc standard possède deux séries de quatre sons vocaliques, qui s'opposent par le trait [\pm postérieur] et cette opposition sert de base à la première loi d'harmonie vocalique.

En articulation de hauteur et/ou d'aperture (degré d'aperture) — position verticale de la langue — le turc standard à deux séries déterminées par les mouvements verticaux de la langue — le mode d'articulation; la série basse [a], [ε], [ɔ], [œ], la série haute [ɯ], [i], [u], [y], qui s'opposent par le trait [\pm haut]. Cette opposition sert de base à une distinction entre deux classes de sons vocaliques, l'une suffixale, l'autre concernant la (les) syllabe(s) non-initiale(s) des racines des mots turcs.

Intervient ensuite la position des lèvres — le lieu d'articulation —, qui permet de faire la distinction entre les sons vocaliques non-arrondis et arrondis. Par la projection des lèvres, nous obtenons ces derniers, cependant il ne faut pas oublier l'existence du phénomène de la compensation¹⁰. Ainsi, le turc standard, en articulation de largeur, a deux séries de quatre sons vocaliques. La série non-arrondie [a], [ɯ], [ε], [i], la série

⁹ Nous estimons qu'utiliser toutes les données de la phonétique acoustique, qui sont exagérément précises, pour un classement au niveau articuloire perceptif n'est pas nécessaire.

¹⁰ Si le locuteur n'arrondit pas ses lèvres, les autres organes (les résonateurs) de l'appareil phonatoire se modifient pour réaliser le son à atteindre.

arrondie [ɔ], [u], [œ], [y], qui s'opposent par le trait [\pm arrondi]. L'opposition précitée sert de base à la deuxième loi d'harmonie vocalique.

La symétrie parfaite présentée par les sons vocaliques du turc standard nous permet de les classer dans l'espace, suivant les corrélations de profondeur, de hauteur et de largeur, qui ne se réfèrent qu'aux trois dimensions de l'espace.

Nous avons ainsi constaté que chacun des six groupes, appartenant aux trois dimensions (corrélations), est constitué de quatre sons vocaliques et à l'intérieur de chaque groupe il existe une affinité d'articulation commune.

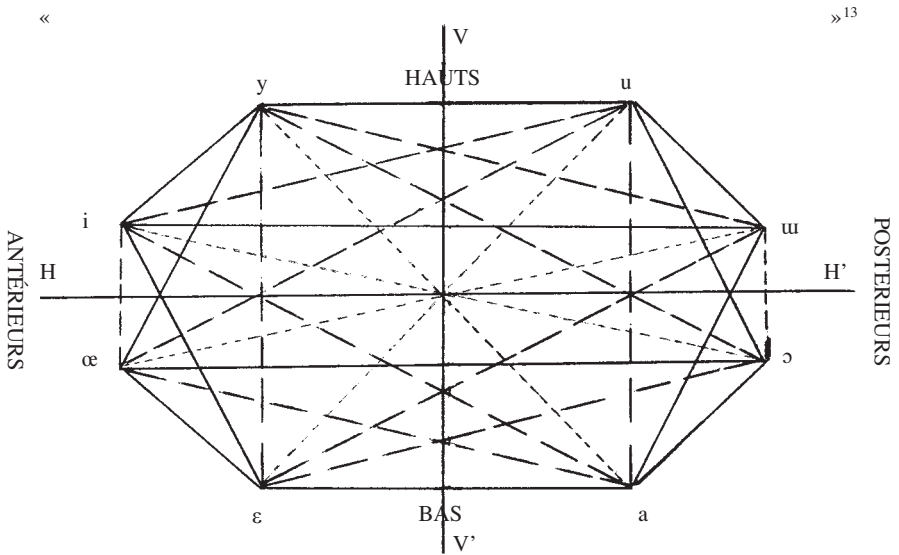
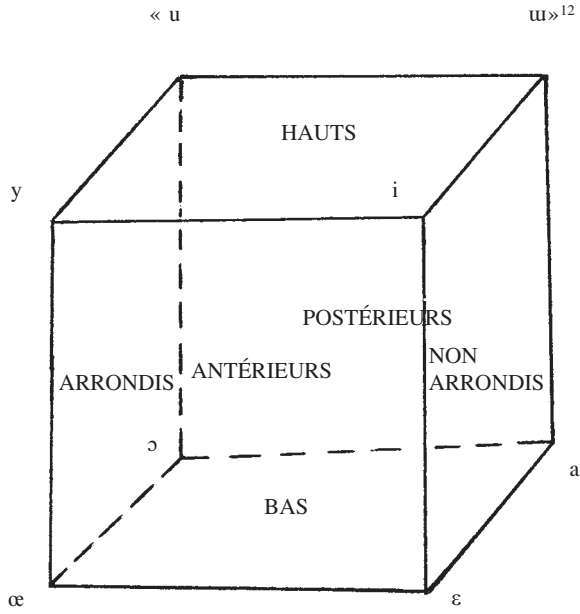
En projection orthogonale, les sons vocaliques du turc standard se présentent selon notre conception en trois dimensions, par un tas de sable «polyèdre ayant pour bases deux rectangles dont les côtés sont parallèles et pour faces latérales des trapèzes»¹¹ — les arêtes n'étant pas concourantes. Cette figure à trois dimensions, aux avantages multiples, fait apparaître clairement :

- les relations spatiales de contraste et d'affinité qui existent entre les huit sons vocaliques du turc standard,
- toutes les relations entre les huit sommets,
- les oppositions à l'intérieur de trois dimensions à travers les traits [\pm postérieur], [\pm labial] et [\pm haut],
- les lois d'harmonie vocalique,
- le sens du développement du vocalisme du turc standard en prenant pour point de départ le son vocalique [a] ou [ε], par la voie d'affinité double (contraste simple).

Autres avantages de cette figure :

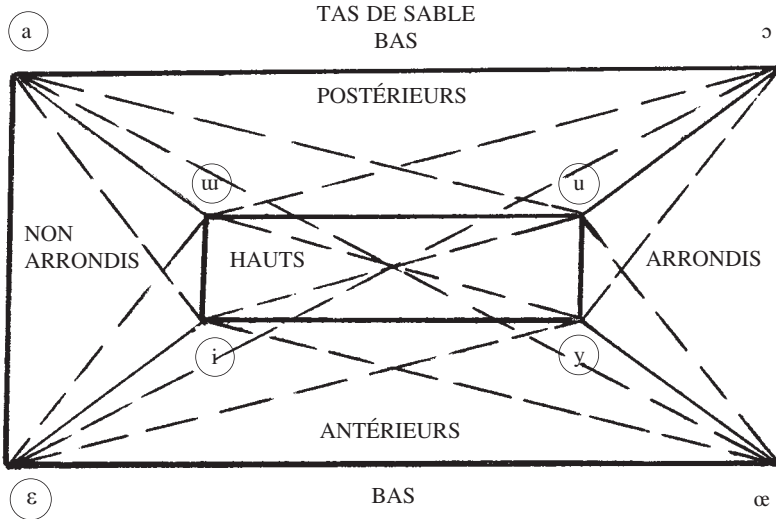
- elle permet de donner deux significations, respectivement, aux lignes continues et aux lignes discontinues et elle évite que les continues et les discontinues aient la même signification, ainsi la lecture devient plus claire et l'information s'enrichit. Ce qui n'est pas le cas du cube.
- elle évite l'augmentation en nombre des dessins divers, qui rendent la lecture pénible, supprimant les sauts multiples d'un sommet à d'autres, et écarte le risque de confusion. Ce qui n'est pas le cas de l'octogone.

¹¹ *Dictionnaire encyclopédique Quillet*, publié sous la direction de Raoul Mortier, Librairie Aristide Quillet, Paris, 1953, Volume F-K, p. 2353, définition extrapolée à partir du paragraphe sur le tas de cailloux.



¹² J. Deny, *Principes de grammaire turque*, Adrien Maisonneuve, Paris, 1955, pp. 57 et 174.

¹³ Cf. 12 p. 175.



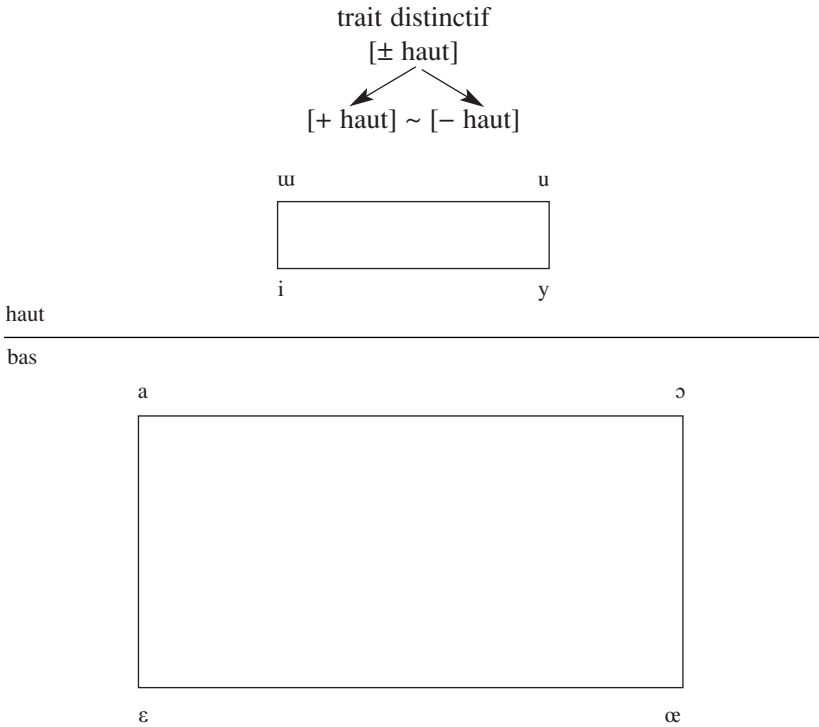
Les conventions simples et sans exception rendent notre figure, tas de sable en projection orthogonale, à la fois exhaustive et déchiffrable.

- Les sons vocaliques qui présentent une triple affinité (le son vocalique peut très bien se succéder à lui-même; ce qui revient à une identité) sont situés aux angles de deux rectangles entourés d'un cercle; a, u, u, ε, i, y.
- Ceux qui présentent une double affinité (contraste simple) sont situés aux extrémités de chaque ligne continue; a/ε, a/u, a/ɔ, u/u, u/i, ɔ/u, ɔ/œ, u/y, ε/i, ε/œ, i/y, œ/y (12 couples).
- Ceux qui présentent une affinité simple (double contraste) sont situés aux extrémités de chaque ligne discontinue; a/u, a/i, a/œ, u/ɔ, u/ε, u/y, ɔ/ε, ɔ/y, u/i, u/œ, ε/y, i/œ (12 couples).
- Ceux qui présentent entre eux zéro affinité (triple contraste) ne sont reliés par aucune ligne continue ou discontinue. Le principe qui se dégage est le suivant: absence de ligne égale absence d'affinité; a/y, u/œ, ɔ/i, u/ε (4 couples).

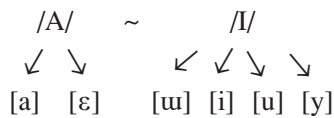
Les traits distinctifs phonétiques de l'étiquette phonétique — articulatoire perceptive — qui définissent les sons vocaliques du turc standard, étant immédiatement perceptibles, mettent en évidence la nature de ces affinités en fonction des conventions suivantes:

- Les quatre sons vocaliques, qui sont des sons vocaliques bas ou «ouverts», sont situés aux sommets du grand rectangle (grande base).

- Ceux qui sont des sons vocaliques hauts ou «fermés» sont situés aux sommets du petit rectangle (petite base). Il est plus clair d'isoler les deux rectangles de hauteur (d'aperture).

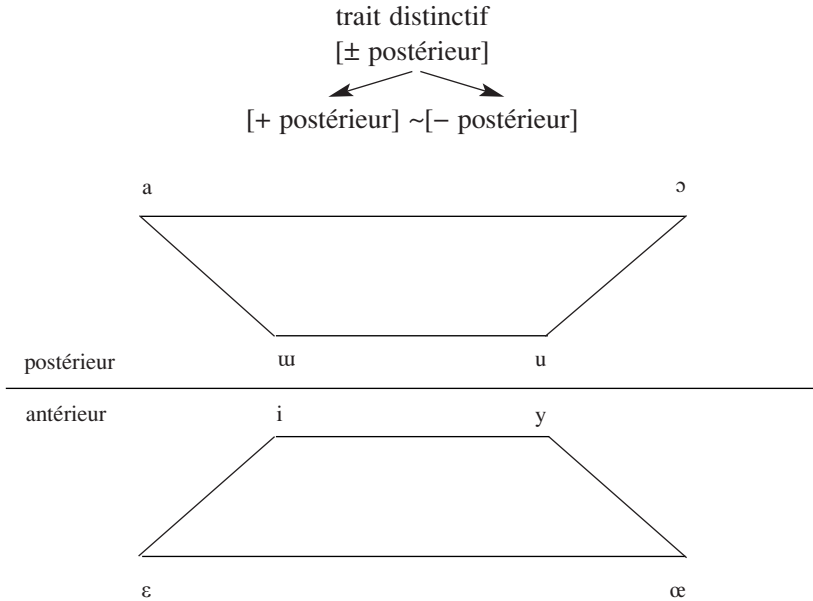


Cette opposition sert également de base à une distinction de deux archi-phonèmes de la (des) syllabe(s) non initiale(s) des mots turcs et des suffixes du turc standard dans les mots d'emprunt:

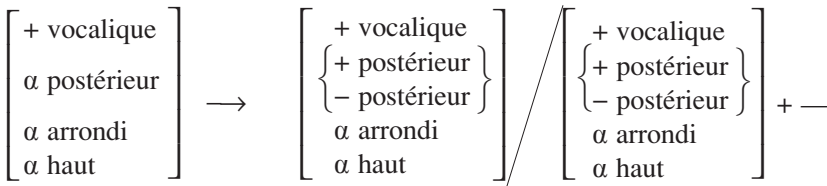


- Ceux qui constituent des sons vocaliques postérieurs sont situés aux sommets du trapèze, lequel, pour le lecteur, représente la face postérieure du tas de sable.

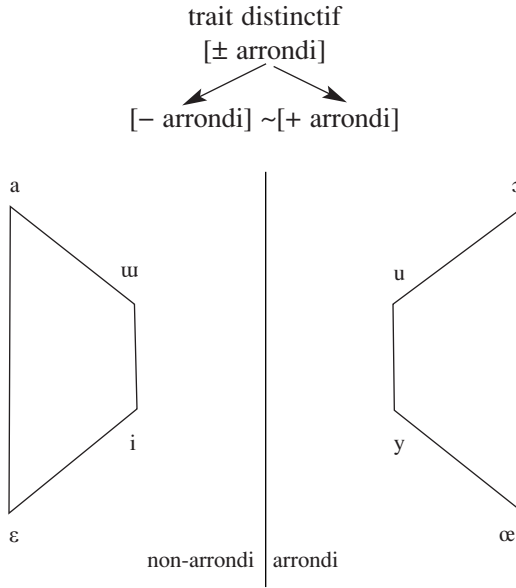
- Ceux qui constituent des sons vocaliques antérieurs sont situés aux sommets du trapèze, qui représente la face antérieure de ladite figure. Il est préférable d'isoler les deux trapèzes de profondeur.



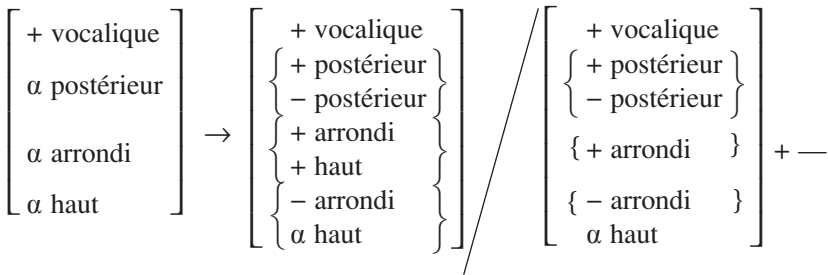
L'opposition des traits [+ postérieur] et [- postérieur] sert de base à la première loi d'harmonie vocalique dont la règle est la suivante (à part quelques exceptions): l'harmonie vocalique progressive de profondeur → *HAR.V.P.P.*



- Ceux qui constituent des sons vocaliques non-arrondis sont situés aux sommets du trapèze de gauche.
- Ceux qui constituent des sons vocaliques arrondis sont situés aux sommets du trapèze de droite. Nous isolons les deux trapèzes de largeur pour rendre la lecture plus claire.



L'opposition des traits [+ arrondi] et [- arrondi] sert de base à la deuxième loi d'harmonie vocalique. Nous formulons la règle de la loi susnommée comme la suivante (les exceptions sont en nombre restreint et mises à part): l'harmonie vocalique progressive de largeur → *HAR.V.P.L.*



L'objet de notre étude étant les sons vocaliques du turc standard, nous n'approfondirons pas ce sujet, car l'harmonie vocalique mérite d'être traitée dans un autre article avec toutes ses règles et contre-règles. C'est la raison pour laquelle nous nous bornons à illustrer les deux lois fondamentales (exceptions mises à part) à travers les successions des sons vocaliques selon l'harmonie vocalique progressive dans une des applications du tas de sable.

CONVENTION:

Lignes *continues*: affinité *double*.

Lignes *discontinues*: affinité *simple*.

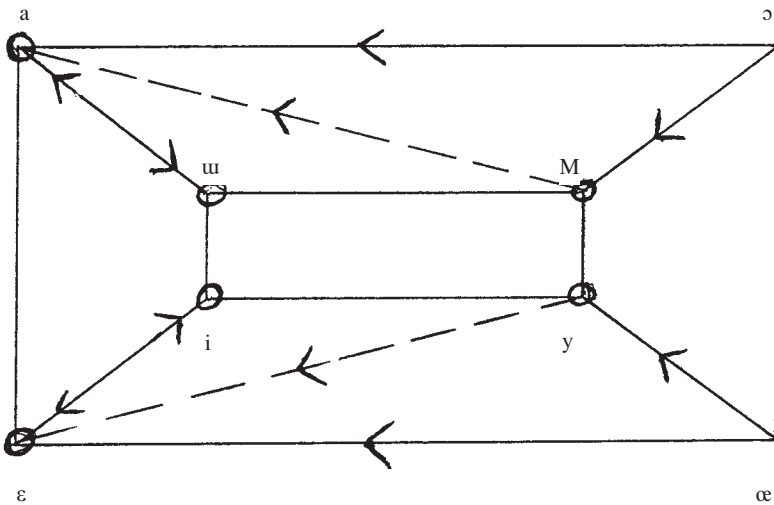
Lignes *verticales*: opposition *postérieurs/antérieurs*.

Lignes *horizontales*: opposition *non-arrondis/arrondis*.

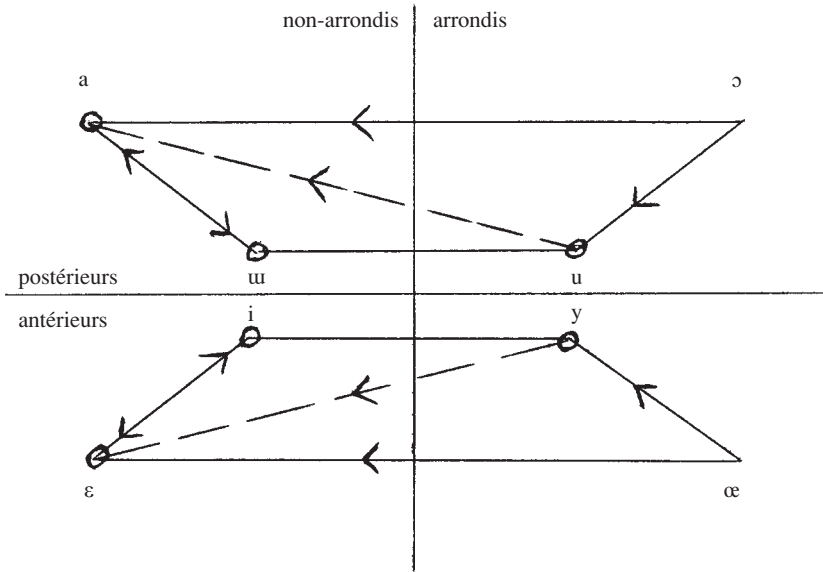
Lignes *obliques*: opposition *bas/hauts*.

Flèche →: le son vocalique suivant.

Cercle O: le son vocalique qui se succède à lui-même.



Il est plus visible de séparer les deux trapèzes de profondeur par une ligne continue horizontale et, à titre accessoire, de les diviser en deux par une ligne continue verticale de largeur.



On peut, à ce stade¹⁴, poser une loi générale de l’harmonie vocalique. Si le son vocalique de la syllabe précédente, à l’intérieur des mots turcs dérivés ou non dérivés, ou des mots suffixés, formés par les suffixes désinentiels et/ou dérivationnels à partir de ces mots (mono ou polysyllabiques), est postérieur ou antérieur et simultanément arrondi ou non-arrondi, le son vocalique de la syllabe subséquente sera de même nature, avec la réserve suivante: le son vocalique de certains suffixes sera haut et le son vocalique des suffixes restants sera bas, mais pour ce qui est de l’assimilation labiale, les sons vocaliques bas y échapperont et resteront non-arrondis. La règle suivante

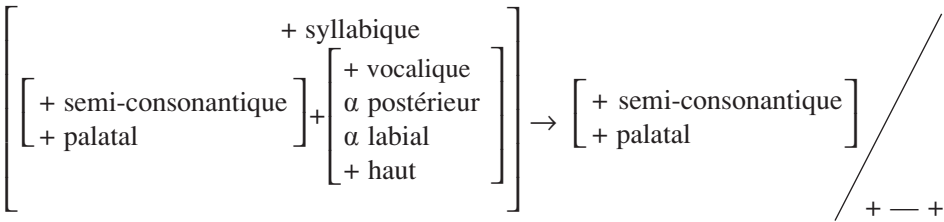
$$[u] \rightarrow [u] \quad \left/ \begin{array}{l} [p'] \\ [b] \\ [v] \\ [m] \end{array} \right. \text{ — } \quad \text{n'étant pas valable}$$

pour un grand nombre des mots turcs de ce contexte — elle constitue l’exception à la loi générale de l’harmonie vocalique, mais elle a ses propres exceptions en nombre important, qui, d’ailleurs, ne sont que des

¹⁴ A l’avenir, cette loi pourrait être modifiée.

prérogatives de la loi précitée –, cette règle, à notre avis, ne pourrait pas faire figure de loi générale de l’harmonie vocalique.

Une autre utilisation du tas de sable est celle qui consiste à représenter le développement théorique des huit sons vocaliques du turc par un fléchage; ainsi, les flèches sur les arêtes de ladite figure auront le pouvoir de montrer le sens du développement théorique du vocalisme du turc. Nous prenons le son vocalique [a] ou [ɛ] comme point de départ théorique. Notre choix de [a] ou [ɛ] s’appuie sur les raisons suivantes: — les sons vocaliques hauts (fermés) étant des sons vocaliques, phonétiquement parlant (concernant le turc), faibles par rapport aux sons vocaliques bas (ouverts), aucun d’entre eux ne pourrait être pris comme point de départ; par exemple, le fait d’être des sons vocaliques insertifs, dans certains contextes, et la règle de FUSION 1¹⁵ entre autres



témoignent de la faiblesse des sons vocaliques hauts.

Exemples: şarkı idi [ʃarkˈuɪdi] → şarkıydı [ʃarkˈuɷɟdu] «était chanson»

##şarku #i + di#

şarkˈuɪdi	REEC.
şarkˈuɷjidi	EPEN.C. (Epenthèse consonantique)
şarkˈuɷjuɪdi	HAR.V.P.P.
şarkˈuɷjuɟdu	HAR.V.P.P.
şarkˈuɷɟdu	FUSION 1 j + u → j / + — +
[ʃarkˈuɷɟdu]	

¹⁵ Cf. 1 pp. 288, 289 et 391-397.

ne ile [nɛil^lɛ] → neyle [nɛjl^lɛ] «avec quoi»

##nɛ#ilɛ#

nɛil ^l ɛ	REEC.	
nɛjl ^l ɛ	EPEN.C.	
nɛjl ^l ɛ	FUSION 1	j + i → j / + — +
<hr/>		
[nɛjl ^l ɛ]		

bu idi [buidi] → buydu [bujdu] «c'était»

bu # i + di

buidi	REEC.	
bujidi	EPEN.C.	
bujudi	HAR.V.P.P.	
bujudu	HAR.V.P.P.	
bujudu	HAR.V.P.L.	
bujudu	HAR.V.P.L.	
bujdu	FUSION 1	j + u → j / + — +
<hr/>		
[bujdu]		

o ile [ɔil^lɛ] → öyle [œjl^lɛ] «ainsi»

ɔ # ilɛ#

ɔil ^l ɛ	REEC.	
œjl ^l ɛ	EPEN.C.	
œji ^{+j} ɛ	HAR.V.R.P.	(Harmonie vocalique régressive de profondeur)
œjyl ^l ɛ	HAR.V.P.L.	
œjl ^l ɛ	FUSION 1	j + y → j / + — +
<hr/>		
[œjl ^l ɛ]	etc.	

— Quant aux sons vocaliques [ɔ] et [œ], ces derniers ne se trouvant qu'à la syllabe initiale des mots turcs, ils ne peuvent pas assumer le rôle de point de départ. Il ne reste que les sons vocaliques [a] et [ɛ].

FIGURE 1:
le point de départ théorique
est le son vocalique [a].

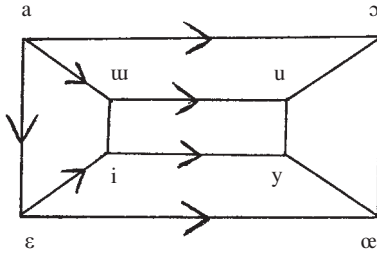
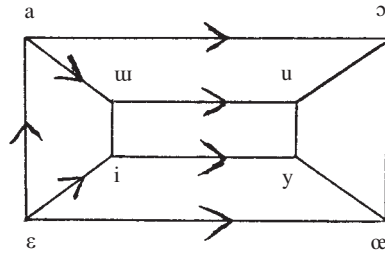


FIGURE 2:
le point de départ théorique
est le son vocalique [ε].



Le choix qu'il nous reste à faire entre les sons vocaliques [a] et [ε] comme point de départ n'a pas beaucoup d'importance. Le point de départ pourrait être [a] au lieu du [ε] FIGURE 1 ou [ε] au lieu du [a] FIGURE 2, cela ne modifie en rien le sens du développement du vocalisme du turc, sauf le point de départ. Ainsi, au lieu d'arriver au moins profond [ε] (du [a] au [ε]), par la première affinité double — contraste simple de profondeur — nous arriverons au plus profond [a] (du [ε] au [a]). Le contraste simple de hauteur deuxième affinité double nous offre les deux sons vocaliques hauts [ɯ] et [i] si le point de départ est le son vocalique [a]; si le point de départ est le son vocalique [ε], nous aurons [i] et [ɯ], qui s'opposent, dans les deux cas respectivement, à deux sons vocaliques bas soit [a] et [ε], soit [ε] et [a]. Nous aurons, par la troisième affinité double contraste simple de largeur, les sons vocaliques [ɔ], [œ], [u], [y] selon la FIGURE 1 ou [œ], [ɔ], [y], [u] d'après la FIGURE 2, qui s'opposent respectivement, dans les deux cas, aux sons vocaliques non-arrondis [a], [ε], [ɯ], [i] ou [ε], [a], [i], [ɯ], soit au total huit sons vocaliques.

En résumé, le tableau des sons vocaliques du turc d'Istanbul (le turc standard contemporain de Turquie) qui se dégage de tous ceux que nous avons projetés dans la présente étude est le suivant:

MODE D'ARTICULATION		LIEU D'ARTICULATION				
		Sons vocaliques antérieurs			Sons vocaliques postérieurs	
		arrondis	non-arrondis		non-arrondis	arrondis
Sons vocaliques hauts	brefs	y	i		u	u
	longs*	y:	i:			u:
Sons vocaliques bas	brefs	œ**	ε	α(*)	a	ɔ**
	longs*			α:	a:	

* Uniquement dans des mots d'emprunt (lesquels n'ont pas subi la naturalisation totale).

(*) Le son vocalique [α], qui ne se trouve dans des mots turcs qu'en nombre très restreint, est réalisé dans une des couches sociales des classes moyennes des deux générations nées dans les années 1900 et 1920, et dans des mots d'emprunt. Exemples: [p'ɔtat^ɕ] → [p'ɔl^ɪat^ɕ] «nom propre d'une personne», [da^ɕak^ɕ] → [dal^ɪak^ɕ] «rate», [ɛnst^ɪrymant^ɪal^ɪ] emprunt «instrumental(e)».

** Ils ne se trouvent qu'à la syllabe initiale des mots turcs polysyllabiques ou dans des mots turcs monosyllabiques.

H.Ş.

BIBLIOGRAPHIE

- BAZIN Louis, *Introduction à l'étude pratique de la langue turque*, Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient, 2^e édition, 1978, 201 p.
- DELL François, *Les règles et les sons, introduction à la phonologie générative*, collection Savoir, Paris, Hermann, 1973, 282 p.
- DEMİRCAN Ömer, *Türkiye Türkçesinin Ses Düzeni Türkiye Türkçesinde Sesler*, Ankara, Türk Dil Kurumu Yayınları, 1976, 139 p.
- DENY Jean, *Principes de grammaire turque («Turk» de Turquie)*, Librairie d'Amérique et d'Orient, Paris, 1955, 183 p.
- MALMBERG Bertil, *Manuel de phonétique générale*, Éditions Picard, Paris, 1974, 272 p.
- JAKOBSON Roman et WAUGH Linda, *La charpente phonique du langage*, traduit par Alain Kimm, Les Éditions de Minuit, Paris, 1980, 336 p.